

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 59 (1964)
Heft: 4-fr

Artikel: La "Balance" de Saint-Gall, une excellente rénovation
Autor: Hilty, Hans
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La place du Bohl vers 1780. Devant la Balance la maisonnette des chanteurs. Dessin de J. C. Mayr, gravure de H. Thomann.

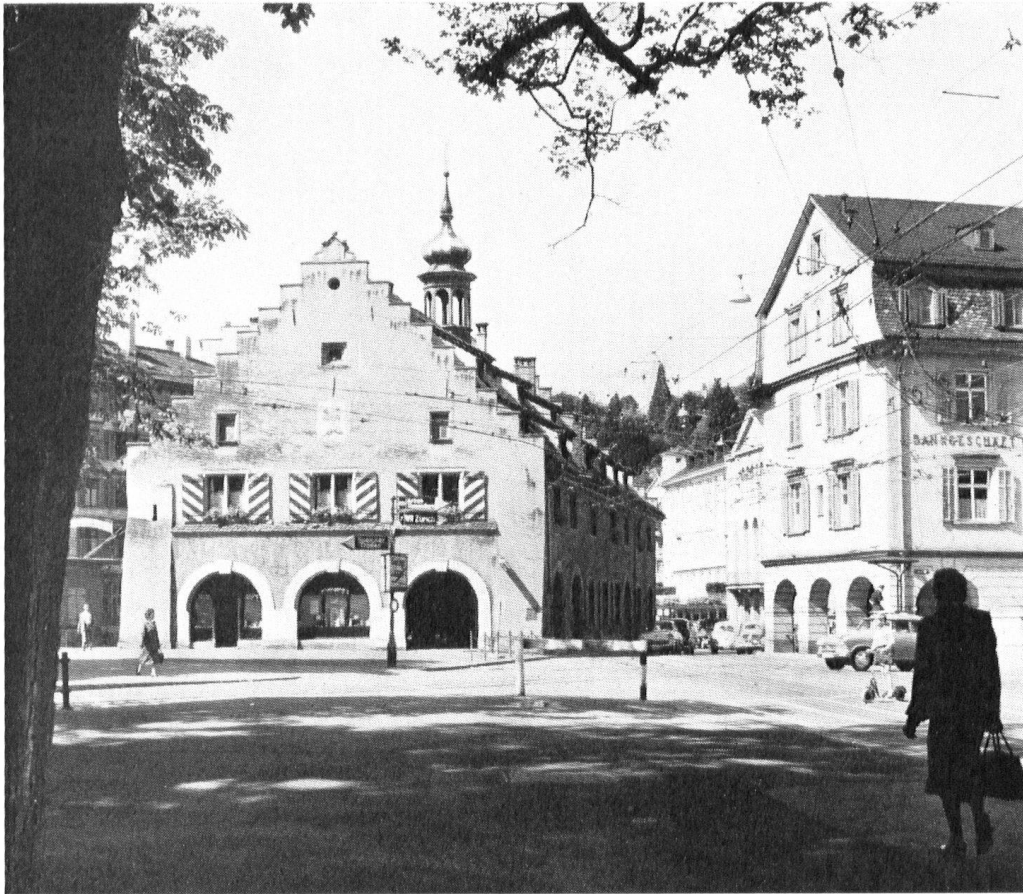
La « Balance » de Saint-Gall, une excellente rénovation

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la ville de St-Gall possédait un bon nombre d'édifices anciens, puissantes tours, portes de ville, sièges de corporations, un superbe hôtel de ville, et d'autres édifices publics. La plupart ont été rasés au cours du XIX^e siècle. On a peine à concevoir aujourd'hui que les autorités et l'élite dirigeante n'aient eu aucunement conscience de la valeur de ces œuvres chargées d'histoire. En particulier on déplore la démolition, en 1877, de l'hôtel de ville proche de la place du Marché.

Le seul bâtiment public ancien qui subsiste est la Balance (Waaghaus am Bohl), construit par l'architecte municipal en 1584/85, à proximité de la porte de Brühl. Toutes les marchandises des négociants saint-gallois y étaient apportées, pesées, soumises aux taxes de douane, enfin logées dans des magasins à l'étage supérieur.

Le style de l'édifice, de l'avis du plus compétent connaisseur, E. Pöschel, est caractéristique de l'ancien St-Gall et de l'Allemagne méridionale. Les particularités en sont les larges portes d'entrée sur rue et les ouvertures dans les planchers, qui permettent d'élever les marchandises par une poulie jusqu'aux étages. Avec ses pignons à degrés, la Balance se présente comme un édifice vigoureux et bien proportionné.

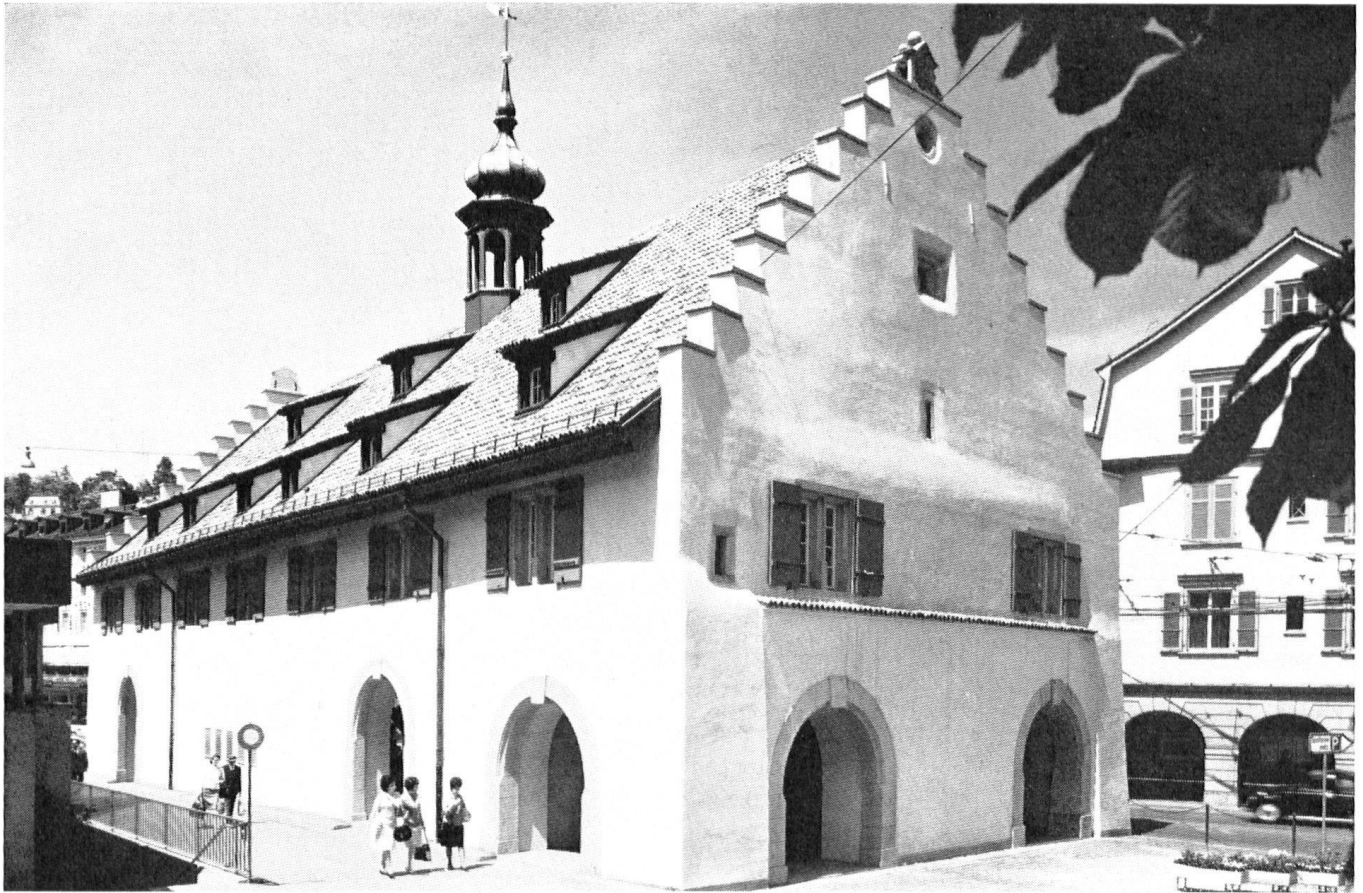
Jusqu'au milieu du XIX^e, il a gardé sa destination première. Mais lors de la construction, en 1856, du chemin de fer Winterthur–St-Gall, un bâtiment de douane et d'entrepôt fut édifié près de la gare, ce qui rendit superflue l'ancienne Balance. C'est presque un miracle, dont nous nous réjouissons aujourd'hui, qu'elle n'ait pas été démolie. Le rez-de-chaussée fut réparti entre la police et



La Balance. Façade est avant la restauration. L'immeuble à droite est le « Notenstein », dont l'arcade a été construite en 1916 pour améliorer la circulation.



Façade ouest avant la restauration. Mauvaise structure architecturale. Au rez-de-chaussée quelques verrues. Crépi grisâtre et écaillé.



Les façades est et sud et le toit, après la rénovation. Les lucarnes ont été rétablies. Tuiles romaines. Le petit clocher surmontait autrefois l'hôtel-de-ville.

la poste. On installa plus tard des bureaux municipaux au premier étage. Dans l'entre-deux-guerres on s'avisa que l'étroitesse du passage entre la Balance et le *Notenstein* gênait la circulation. Rien d'irréparable cependant ne se produisit. Après la seconde guerre de longues études aboutirent à un projet prévoyant la restauration de la Balance et la construction d'une succursale des PTT. Ce projet fut soumis au vote populaire le 28 septembre 1958*. La lutte avait été ardente. Le Heimatschutz saint-gallois, et d'autres partisans de la restauration, adjurèrent les électeurs de ne pas condamner le dernier témoin de l'ancienne cité. La commission fédérale des monuments historiques promettait un subside de 125 000 francs, pour sauver un édifice précieux au point de vue de l'urbanisme, de l'architecture et de l'histoire de l'art. Mais les adversaires étaient nombreux et puissants et, parmi eux, les associations d'automobilistes au service du dieu circulation. D'autres prétendaient que cette vieille bâtisse n'était bonne à rien. C'est avec émotion que les défenseurs de la Balance apprirent le résultat favorable du scrutin. Ils étaient vainqueurs, mais la majorité était minime: 6448 oui, 6147 non.

Il s'agissait ici non d'une restauration, mais d'une rénovation avec de grands problèmes. M. Paul Biegger, architecte municipal de Saint-Gall, qui bénéficia des avis des experts de la commission fédérale, MM. L. Birchler, A. Knoepfli et O. Müller, trouva d'heureuses solutions à ces problèmes.

Avant tout, la Balance devait retrouver l'aspect extérieur qu'elle avait à l'origine. Or, au cours des siècles, toutes les façades avaient été altérées.

L'aménagement du rez-de-chaussée était relativement aisé. Il suffisait et

* Voir « Heimatschutz » 1958, page 83.



il s'imposait de supprimer les locaux ajoutés vers 1850 et de rétablir le vaste espace tel qu'il était auparavant. Les murs étaient solides, et les sommiers imposants en bois étaient en bon état. La disposition des portes en plein cintre assurait un éclairage suffisant à cette vaste halle.

L'étage fut entièrement transformé. A la place des casiers à marchandises, on aménagea deux grandes salles; à l'ouest une salle, dès longtemps souhaitée, pour le Conseil municipal, à l'est une autre, destinée aux réceptions, aux concerts ou aux expositions. Entre deux un vestibule. Le plafond de l'étage fut supprimé, ce qui nécessita le renforcement des murs et des pignons par une armature de fer et par des plaques de béton. Cette construction moderne offrit une assise suffisante pour la vieille charpente des combles qui purent être intégralement conservés. D'autre part, le vestibule étant à un niveau inférieur à celui des salles, il fut possible de créer deux petites tribunes dans chacune de celles-ci.

Ces deux salles sont très plaisantes. Elles ont un beau plancher et un plafond de bois à deux pans très inclinés. L'une est meublée de deux cents sièges mobiles; l'autre, celle du Conseil, de tables et de pupitres en chêne; les chaises ont des placets de cuir brun (voir illustration page 106). Cet ensemble moderne et simple s'accorde parfaitement avec le vieil édifice. On peut en dire autant des vitraux armoriés de W. Burger dans la salle municipale et de la tapisserie qui orne le vestibule, due à Mme Gerœ-Tobler.

La preuve est ainsi fournie que l'ancien et le moderne, le passé et le présent peuvent s'associer harmonieusement. Quant au Conseil communal, qui jusqu'ici siégeait dans la salle du Grand conseil, parfois aussi dans une salle louée, le voici logé très opportunément et très confortablement dans ses propres murs

Transformation. Quel progrès! On a rétabli la disposition originelle des ouvertures. Les deux fenêtres cintrées au milieu correspondent aux anciennes baies par lesquelles étaient introduites aux étages les marchandises. La superbe horloge provient de l'hôtel-de-ville. Son transfert à la Balance remonte à 1877, date de la destruction de ce dernier.





Les Saint-Gallois ont inauguré le 21 septembre 1963 la Balance rénovée. Une fête nocturne réunit sur le Bohl une foule immense, qui manifesta sa joie de l'œuvre en tout point réussie.

et dans ses propres meubles. C'est là que désormais seront débattues les affaires et prises les décisions qui marqueront le destin de la ville. En somme l'ancienne Balance a pris le relais de l'hôtel de ville démoli à tort. Et le terme de Kaufhaus est abandonné, par lequel on l'avait désigné pendant un siècle.

La rénovation est achevée et pleinement réussie. Elle est un exemple de protection et de mise en valeur du patrimoine. Au surplus, quoique entourée de bâtiments modernes, la Balance ne crée aucune disparate. Bien au contraire; tel qu'elle se présente aujourd'hui, elle donne à la place qui l'entoure son accent propre, et empêche par sa présence que le Bohl ne soit dégradé au rang d'un carrousel de voitures. C'est grâce à cette dominante architecturale, a dit E. Pöschel, que le carrefour a pris l'allure d'une place.

Des festivités ont marqué l'inauguration de l'édifice rénové. A cette occasion, une médaille d'or a été frappée à trois mille exemplaires. Vendues le jour-même, elles laissèrent un bénéfice net de 36 000 francs, qui fut affecté à des œuvres d'utilité publique ou à des œuvres sociales. Les 50 000 francs votés à cette date par le Conseil communal ont trouvé une destination analogue, et le président de la Ville, M. Emil Anderegg, a pu parler de la « force symbolique » de la Balance saint-galloise.

Hans Hilty (Traduction de L. G.)



Médaille en or frappée pour la circonstance. A l'avant, la façade de la Balance.

Page 106, en haut: Où le conseil municipal tient séance. Il y a un rapport heureux entre les dimensions et la hauteur de la salle. Aux pans inclinés du plafond correspond une disposition en gradins des sièges placés de part et d'autre du couloir central. De jour, les larges baies dispensent une abondante lumière; de nuit, le lustre de fer et de cristal brille de ses 160 lampes. Page 106, en bas: La grande halle du rez-de-chaussée avec l'escalier conduisant à l'étage. Débarrassée des adjonctions du XIXe siècle qui l'encombraient, la halle est largement éclairée par les portes et les baies cintrées. Les puissantes solives transversales s'appuient sur la poutre maîtresse, laquelle repose sur des piliers de molasse. Beau dallage.

Photographes: B. Rast, Fribourg (p. 85, 87, 88, 89, 91); Revue Zodiaque (p. 92); Aargauische Denkmalpflege (p. 95 en bas, 100, 101 en haut); J. Boog, Zurich (p. 96, 97, 98, 99 en haut, 101 en bas à droite); W. Zeller, Zurich (p. 95 en haut, 99 en bas); Gebr. Zumbühl, St-Gall (p. 103 en haut, 104, 105, 106 en bas); P. Rast, St-Gall (p. 103 en bas, 106 en haut); K. Künzler, St-Gall (p. 107).